

## Louis Legrand (1921-2015)

Antoine Prost et Francine Best

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4767>

DOI : 10.4000/rfp.4767

ISSN : 2105-2913

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2015

Pagination : 101-104

ISBN : 978-2-84788-772-3

ISSN : 0556-7807

### Référence électronique

Antoine Prost et Francine Best, « Louis Legrand (1921-2015) », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 191 | avril-mai-juin 2015, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4767>

---

© tous droits réservés

# In Memoriam

## Louis Legrand (1921-2015)

Antoine Prost  
Francine Best

Dans la mémoire de ceux qui ont travaillé avec lui et des chercheurs dont il a supervisé les travaux et les thèses, Louis Legrand reste une personnalité à la fois admirée, attachante et un peu secrète. On retient son accent de l'Est, un peu chantant, son regard qui ne fuyait jamais, sa franchise, son humour parfois décapant, mais l'homme privé est resté d'une très grande discrétion. Il commence à être connu, et reconnu, dans les années 1960, alors qu'il est déjà quadragénaire. C'est un homme qui s'est fait tout seul, inventant son propre chemin.

Né en 1921 à Belfort, Louis Legrand fut pendant la guerre instituteur, puis maître auxiliaire à l'École d'horlogerie de Besançon. Il passa une licence de philosophie et enseigna quelques années cette discipline au lycée de Vesoul avant de devenir inspecteur primaire en 1949. C'était pour lui le choix d'une fonction où il pourrait rendre l'enseignement plus efficace, car il était animé d'une sorte de passion pédagogique, qui le conduisit par exemple à suivre l'enseignement de Piaget à Genève avec Georges Noel, qui deviendra dans les années 1960 un directeur d'école normale (EN) novateur et restera toujours son ami. Dans sa circonscription, il travaille avec les instituteurs à l'amélioration de l'enseignement de la lecture et de la grammaire. Il conduit avec eux des recherches pratiques, simples mais rigoureuses, dont on trouve la trace dans *Le cour-*

*rier de la recherche pédagogique*. Il publie à l'intention des directeurs et professeurs d'EN ainsi que des instituteurs des livres qui ont un grand succès et connaîtront de nombreuses rééditions : *Pour une pédagogie de l'étonnement* en 1960, et l'année suivante *Psychologie appliquée à l'éducation intellectuelle, enfants de 6 à 14 ans*. En 1962, il est nommé Inspecteur d'Académie (IA) à Colmar.

Mais ce rationaliste résolu, grand admirateur de Ferry et de Buisson, tenait à croiser la pédagogie et la philosophie, à fonder en raison les pratiques. Il entreprit avec Ricœur, alors professeur à la faculté des Lettres de Strasbourg – il la quittera en 1956 –, une thèse sur les principes philosophiques d'une pédagogie de l'explication et, comme il fallait à l'époque deux thèses, une thèse complémentaire sur *L'influence du positivisme dans l'œuvre scolaire de Jules Ferry. Les origines de la laïcité*, publiée en 1961. Ce livre important et très neuf fut bien reçu et l'on n'a cessé depuis de s'y reporter.

Au début des années 1960, les grandes années de la création des collèges, L. Legrand est donc une personnalité originale, aux compétences multiples. C'est incontestablement un administrateur, en même temps qu'un pédagogue novateur reconnu, qui s'appuie sur des expérimentations à une époque où les recherches étaient rares dans ce domaine. Son doctorat d'État lui

confère en outre un statut intellectuel incontestable. Rien d'étonnant s'il va être appelé aux premiers rôles.

C'est Maurice Rouchette qui introduit cet homme de l'Est dans les cercles parisiens du ministère. Ancien IA, il avait beaucoup fait dans son département en 1959-1960 pour la prolongation des scolarités en sixième, avant d'être appelé à l'administration centrale. En 1963, il avait en quelque sorte hérité d'une commission initialement chargée de revoir les programmes et les horaires du français à l'école primaire, mais dont le directeur général Jean Capelle avait trouvé les propositions trop timides. L'adjoint de celui-ci, René Haby, estimait qu'il fallait aller plus loin et revoir également « les méthodes et l'esprit même qui anime cet enseignement »<sup>1</sup>. Pour accomplir cette mission, M. Rouchette appelle de nouveaux membres dans la commission, dont L. Legrand, qui y exerce bientôt une influence déterminante, au point qu'on lui confie en 1966, année où il publie *L'Enseignement du français à l'école élémentaire, problèmes et perspectives*, la rédaction du projet d'instructions. Ce texte, qui n'est pas influencé alors par la linguistique en plein essor, est accepté à l'unanimité et adopté par le ministère.

Or il se trouve qu'à l'époque – l'exception mérite d'être soulignée – les responsables de l'Éducation nationale estimaient nécessaire d'expérimenter les changements avant de les généraliser. Jacques Narbonne, le conseiller de De Gaulle, recommandait par exemple que les méthodes nouvelles fassent bien l'objet d'une « expérimentation suffisante » ; il pensait que l'Éducation nationale ne disposait pas « d'un instrument de recherches adéquat » et il envisageait « la création d'un organisme de recherches pédagogiques plus efficace et mieux pourvu en moyens expérimentaux »<sup>2</sup>. Dans ce contexte, le responsable des recherches au ministère et à l'Institut pédagogique national (IPN), Roger Gal, meurt. Qui, mieux que L. Legrand, peut lui succéder et piloter un ambitieux programme de recherches pédagogiques ? En octobre 1966, il est nommé directeur du service des recherches de l'IPN. Une autre vie commence.

Le ministère ne se contente pas, en effet, de le nommer : il lui donne, à sa demande, des moyens sans

commune mesure avec ceux dont disposait R. Gal. En 1968, 43 collaborateurs lui sont rattachés, pour la plupart enseignants du premier ou du second degré. En outre, pour mobiliser des équipes de terrain, il bénéficie de 1692 heures de décharge, contre 612 l'année précédente et il a organisé 95 journées de formation de chercheurs ou d'équipes de recherche. Son réseau s'appuie sur les EN et sur les Centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) et il compte dans ses mailles 400 établissements (178 en 1967). La recherche la plus importante, celle qui concerne l'enseignement du français à l'école élémentaire, compte 26 groupes expérimentaux dans 10 académies<sup>3</sup>. Mais ce n'est pas la seule. Son programme de recherches 1967-1971 forme un épais cahier ronéographié de plus d'une centaine de pages, présentant pour chaque recherche, avec ses objectifs et ses responsables, les équipes qui y travaillent, les classes et établissements concernés et les enseignants impliqués. Quatorze recherches différentes sont répertoriées, qui concernent aussi bien le français, on l'a vu, que la lecture, l'orthographe, les mathématiques au primaire et dans le premier cycle du second degré, l'enseignement programmé en grammaire, en maths, en géographie<sup>4</sup>. Par la suite, Legrand ouvre un chantier expérimental particulièrement ambitieux qui porte sur la structure même des collèges. Après plusieurs tâtonnements, un protocole adopté lors d'une réunion de travail à Saint-Quentin définit clairement les conditions et les modalités de l'expérimentation et de son évaluation. Dix-sept collèges testent ainsi pendant plusieurs années une nouvelle façon de regrouper les élèves : les classes subsistent, mais le français, les mathématiques et la première langue vivante sont enseignés dans des groupes de niveau plus restreints où les pédagogies sont diversifiées et dont la composition est revue à la fin de chaque trimestre pour tenir compte de la progression des élèves.

Au début des années 1970, alors que les jeunes sciences de l'éducation peinent à se faire une place dans des universités en cours de reconstruction, L. Legrand se trouve ainsi à la tête d'un laboratoire de recherches pédagogiques sans équivalent en France et qui présente trois particularités. C'est d'abord un centre généraliste, qui n'exclut *a priori* aucun sujet de recherche. Il est ensuite extérieur à tout cadre universitaire, et n'a aucun lien statutaire avec une université.

1 Note de service du 4 mars 1963, citée par Marie-France Bishop (2011, p. 41).

2 Note du 26 avril 1963, AN, fonds Domerg, 574AP/4. Voir aussi une note de Jean Allard, conseiller du ministre C. Fouchet, du 11 septembre 1963 (AN, fonds Domerg, 574AP/4) et une note de Jean Knapp, autre conseiller de C. Fouchet, très sévère sur le retard français en ce domaine, AN, fonds Fouchet, 97AJ/37.

3 Conseil d'administration du 27 février 1969, AN, 19890313/3.

4 CA du 20 décembre 1967, AN, 19890313/3.

Enfin, c'est un laboratoire qui colle aux terrains, puisque ses recherches sont effectuées essentiellement par des enseignants dans leurs classes.

Les années 1970 sont pourtant pour Legrand une sorte de descente aux enfers. D'abord, les ministres sont pressés et n'attendent pas pour généraliser les nouveaux programmes de mathématiques que l'expérimentation ait montré leurs qualités et leurs défauts. Surtout, 1968 a rendu suspects les réformateurs et les chercheurs. Les programmes de français déclenchent une polémique idéologique si forte qu'ils ne seront publiés qu'après une révision qui ne doit guère aux résultats de l'expérimentation. Malgré l'investissement de certains professeurs d'université, l'absence de caution universitaire fragilise les recherches de l'IPN, et le ministère tient à les superviser, ce que ressentent mal les chercheurs, jaloux de leur indépendance. En 1971, aucun terrain d'expérimentation n'est plus reconnu s'il n'est pas patronné par une équipe universitaire et le programme annuel est soumis à une commission ministérielle. Le ministère introduit des nouveautés comme les unités capitalisables sans solliciter l'IPN devenu INRDP, puis INRP (Institut national de recherche pédagogique). Avec Haby, la situation se dégrade un peu plus : la réforme du collège unique ignore les groupes de niveau-matière, et de plus Haby démantèle le dispositif de Legrand. Dans le cadre d'une grande réforme du ministère, qui donne à chaque direction (premier degré, collèges, lycées) la maîtrise de ses moyens financiers et humains, il leur rattache également les recherches qu'elles commanditent<sup>5</sup>, ce qui est une façon de les retirer à l'INRP. Bien pire, Legrand se dévoile. Il est socialiste depuis l'âge de 14 ans, pour lui, la démocratie passe par la réforme de l'école, et il milite pour ses idées. Dans le climat créé par la montée du PS depuis le congrès d'Épinay et le programme commun avec le PC, il publie, à la veille des élections législatives de 1978, *Pour une politique démocratique de l'éducation* (1977), ce qui fait de lui un adversaire politique à écarter. La droite qui a eu peur le contraint à la démission et le chasse en décembre 1979 dans des conditions particulièrement brutales : un lundi matin, il trouve des cartons dans le couloir et son bureau vide.

Quelques mois plus tard, il est nommé professeur de sciences de l'éducation à l'université de Strasbourg et il écrit *L'École unique, à quelles conditions ?*, puis c'est la victoire de la gauche, et Savary l'appelle en

novembre 1981 et le charge de piloter la réflexion sur la réforme du collège. Son rapport, remis en décembre 1982, s'inspire d'abord des orientations des mouvements d'éducation active, avec le souci de « faire prévaloir l'apprentissage sur l'enseignement, la promotion sur la sélection, l'autonomie sur le conditionnement, la coopération sur la compétition » (1983, p. 9). Les principales propositions reprennent les groupes de niveau-matière qu'il avait expérimentés pendant près de dix ans à l'INRP selon le protocole de Saint-Quentin. Il s'y ajoute une innovation majeure, le « tutorat » : chaque élève aurait eu dans le corps enseignant un « tuteur » qui l'aurait aidé ou conseillé, aurait centralisé toutes les informations sur lui et aurait été l'interlocuteur des parents. Chaque professeur aurait ainsi été responsable de 12 à 15 élèves. En revanche, la fonction de professeur principal disparaîtrait. Ce qui conduisait à redéfinir le service des professeurs en le ramenant à 16 heures hebdomadaires – et non 15 ou 18 selon les grades – « avec » les élèves et non « en présence » d'eux, et en les complétant par 3 heures de concertation et 3 heures de tutorat.

L. Legrand était un administrateur et un militant, pas un politique. Soucieux de concertation, il avait adopté une méthode de travail transparente : un noyau constitué de proches collaborateurs préparait des documents et des textes qui étaient discutés en commission. Puis l'un d'eux rédigeait un texte que L. Legrand revoyait avant qu'il ne soit discuté et approuvé en commission. Or il avait intégré dans celle-ci des responsables de tous les syndicats, es qualités. Semaine après semaine, les syndicats étaient donc au courant de la réforme qui se préparait. Et cette réforme déclinait plusieurs idées mal acceptées. Le SNES, notamment, s'inquiétait d'une insuffisante insistance sur les savoirs, et d'une conception « terminale » du collège qui n'ouvrirait pas sur les lycées. Dans la pédagogie de projet préconisée, il voyait une menace pour les disciplines et donc une régression. Surtout, il jugeait inacceptable le tutorat, et plus encore les conséquences de la nouvelle organisation sur les services des professeurs. Comme il était directement informé de ces propositions, il n'attendit pas qu'elles devinssent officielles, et dès l'été de 1982 il lança une grande campagne contre le tutorat et toute modification des services.

L. Legrand tenta de sauver son projet à la rentrée en adressant aux professeurs une lettre où il justifiait notamment la modification des obligations de service par rapport aux horaires des fonctionnaires. Le remède

5 Arrêté du 5 juillet 1974.

fut pire que le mal : l'initiative même fut vertement critiquée et la référence aux autres fonctionnaires dénoncée comme une injure. Quand le rapport fut remis au ministre en décembre, le contexte s'était très dégradé. Une vive campagne s'engageait contre toute rénovation pédagogique et la préparation de la loi visant à intégrer l'enseignement privé dans un vaste service public unifié et laïque suscitait de fortes oppositions. Savary préféra ne pas engager une épreuve de force qui s'annonçait fort mal et il choisit d'abandonner le projet de L. Legrand, ce que celui-ci ressentit comme une trahison.

Il reprend donc ses fonctions de professeur d'université, dirige des thèses, et publie de nouveaux ouvrages, *Les politiques de l'éducation* (1988) et *Les différenciations de la pédagogie* (1995). Sa retraite libère son militantisme. Attaché depuis toujours à la pédagogie active, il préside de 1994 à 1998 les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) et, en 1996, à la demande de l'Institut coopératif de l'école moderne, le colloque organisé à l'UNESCO pour le centenaire de Freinet, ce qui lui permet de rappeler ses rencontres avec lui, à Vence comme à l'IPN.

En juin 2000, l'IUFM de Besançon organisa un colloque international pour lui rendre hommage (Migeot-Alvarado & Montclair, 2001). Il y parut, ému mais fidèle à lui-même.

L'œuvre de ce très grand pédagogue, convaincu et militant, mais aussi pragmatique et réaliste a profondément marqué son époque et incarné l'espoir d'une vraie réforme démocratique de l'enseignement. On ne doit pourtant pas oublier l'impact de son rapport et de ses livres, ni négliger l'influence plus diffuse de ceux dont il a dirigé les recherches ou qui ont à un moment ou un autre collaboré avec lui. Son rayonnement est incontestable. Et la *Revue française de pédagogie*, qu'il a fondée en 1967 et qui est devenue la principale revue de sciences de l'éducation, ne fait que son devoir le plus élémentaire en rappelant aujourd'hui ce qu'il fut et ce qu'il nous a légué.

Antoine Prost

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
ap-prost@3dnet.fr

Francine Best

Inspectrice générale de l'Éducation nationale  
franbest@club-internet.fr

## Bibliographie

- BISHOP M.-F. (2011). « Une réforme complexe et polémique : la rénovation du français à l'école élémentaire de 1963 à 1972 ». In R. d'Enfert & P. Kahn, *Le temps des réformes*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, p.35-51.
- LEGRAND L. (1960). *Pour une pédagogie de l'étonnement*. Paris ; Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- LEGRAND L. (1961). *Psychologie appliquée à l'éducation intellectuelle, enfants de 6 à 14 ans*. Paris ; Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- LEGRAND L. (1961). *L'influence du positivisme dans l'œuvre scolaire de Jules Ferry. Les origines de la laïcité*. Paris : M. Rivière.
- LEGRAND L. (1966). *L'enseignement du français à l'école élémentaire, problèmes et perspectives*. Paris ; Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- LEGRAND L. (1977). *Pour une politique démocratique de l'éducation*. Paris : PUF.
- LEGRAND L. (1981). *L'École unique, à quelles conditions ?* Paris : Éd. du Scarabée.
- LEGRAND L. (1983). *Pour un collège démocratique*. Paris : La Documentation française.
- LEGRAND L. (1988). *Les politiques de l'éducation*. Paris : PUF.
- LEGRAND L. (1995). *Les différenciations de la pédagogie*. Paris : PUF.
- MIGEOT-ALVARADO J. & MONTCLAIR F. (2001). *Enseignement et démocratie : la démocratisation de l'enseignement en France et en Europe : hommage à Louis Legrand*. Besançon : CRDP de Franche-Comté ; Presses du Centre Unesco de Besançon.